

PENSEZ À LA RÈGLE

# SUR

QUAND VOUS ACHETEZ  
DE LA PEINTURE.

LA PLUPART DES GENS ONT DES RESTES  
DE PEINTURE APRÈS UN PROJET

C'est pourquoi la règle SUR est utile :

# S

Achetez seulement  
la quantité dont  
vous avez besoin

# U

Utilisez ce que  
vous achetez

# R

Rapportez (ou Recyclez)  
la peinture qui reste à  
un point de collecte  
près de chez vous

Réduire l'achat inutile de peinture diminue  
l'impact sur l'environnement. En rapportant  
la peinture résiduelle encore fraîche, on  
optimise les résultats en faveur de la  
réutilisation et du recyclage.



Balayez le code QR ou consultez le  
site Web [agrp.ca/peinture/nb](http://agrp.ca/peinture/nb) pour :

1. Voir les produits acceptés
2. Trouver un lieu de dépôt
3. Vérifier les heures d'ouverture  
avant de vous y rendre

